



## **Note d'accompagnement du point de situation sanitaire du 7 mai**

Après deux semaines de reprise de l'école, les chiffres montrent que, si la situation sanitaire s'est améliorée, le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société.

Le taux d'incidence des élèves de 3 à 10 ans a baissé suite aux trois semaines de fermeture des écoles. Celui des 6-10 ans est ainsi passé de 365 à 210 et s'est stabilisé à 192 suite à la première semaine de retour à l'école. Celui des 3-5 ans a également baissé durant ces 3 semaines de 147 à 90 puis a légèrement augmenté à 97 suite à la première semaine de classe et la hausse du nombre de tests, notamment salivaires, réalisés par ces enfants.

Le nombre de fermetures de classes a très fortement augmenté au cours de cette semaine, passant de 1118 recensées la première semaine à 4992 pour celle-ci. Au vu de la circulation du virus toujours intense sur le territoire, la règle de fermeture dès le premier cas de Covid appliquée est nécessaire, malgré ces conséquences, car elle permet de prévenir la propagation de contamination dans les écoles. Cette règle de protection doit durer tant que durera l'épidémie pour permettre d'y venir à bout et non pas être remise en cause à la fin du mois comme le laisse entendre le ministre.

La prévention par le biais de campagne de tests massives et régulières doit également s'amplifier. Seulement 207 554 tests ont ainsi été réalisés lors de la semaine de rentrée. Un nombre en recul par rapport aux 245 000 réalisés avant la coupure. Pour amplifier cette nécessaire détection du virus, le ministère doit démultiplier le nombre de tests proposés et ouvrir les possibilités d'autotests à tous les élèves, et dès le primaire comme le permet l'autorisation de la Haute autorité de santé qui valide une préconisation du conseil scientifique.

Depuis le début de l'année, c'est une constante, le manque d'anticipation pour sécuriser les écoles est criant, laissant ainsi la gestion de la crise aux équipes sur le terrain.

Le ministère se doit d'apporter de véritables réponses en recrutant des remplaçants, en rendant enfin effective la priorité de vaccination des personnels tant de fois annoncée depuis janvier dernier, en finançant l'achat par les collectivités locales de capteurs de CO2,...

Vous trouverez en pièce-jointe l'analyse détaillée de ce point de situation sanitaire.